# Découvrir FranceConnect

## > Les avantages de FranceConnect

### FranceConnect vous facilite les démarches en ligne

- En évitant de fournir sans cesse les mêmes justificatifs pour diverses démarches
- En évitant de devoir mémoriser et jongler avec de multiples identifiants
- En évitant l'abandon des démarches au moment de la demande de création de compte

### FranceConnect, c'est :

- O Une connexion facilitée : vous accédez avec l'identifiant et le mot de passe de votre choix à tous les sites de l'administration.
- Une fluidité des parcours web : authentifiés avec FranceConnect, vous êtes automatiquement reconnus d'un site à l'autre (Mairie, Région, fournisseur d'eau, etc).
- L'assurance d'une relation de confiance : des données sécurisées.

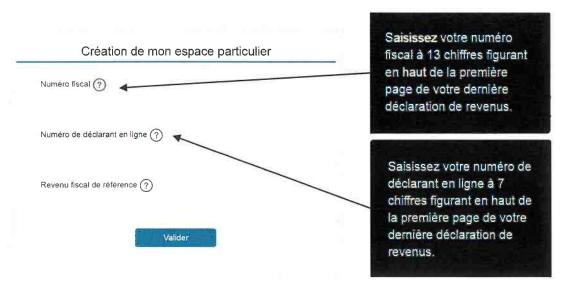
# > M'authentifier avec impots.gouv.fr

### S'identifier avec IMPOTS.GOUV

o sur le portail des impôts impots.gouv.fr , rendez-vous sur votre « espace particulier »



Puis diriger vous vers « création de mon espace particulier »





À noter : Chaque membre d'un foyer fiscal peut avoir son compte personnel. Si votre conjoint a déjà un identifiant, assurez-vous de prendre le deuxième numéro de déclarant.

### > M'authentifier avec Ameli.fr

#### Si vous utilisez AMELI.FR

- o sur le portail de l'assurance maladie <a href="http://www.ameli.fr/#">http://www.ameli.fr/#</a>
- Cliquez sur « compte Ameli, Accédez à votre espace personnel »
- Puis sur « je crée mon compte »



- Enfin renseignez vos informations personnelles (n° de sécurité sociale, date de naissance, nom, et code postal)
- Un code provisoire vous sera envoyé par courrier pour plus de sécurité

